

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 84 (1948)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Pour le 18 mai.* — Vaud: *Fédération des Fonctionnaires et Employés de l'Etat.* — *Conférence Cousinet,* — *Morges.* — *S. T. M. et R. S.* — Genève: *Convocations.* — *U. I. G. M.: Cogestion.* — *Communiqué.* — Neuchâtel: *Les hommes changent, les revendications subsistent.* — Jura: *Une publication jurassienne.* — *Communiqué.* — *Société suisse de T. M. et R. S.: Cours normal: Genève 1948.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Notre guilde de documentation.* — G. Annon: *Le style affectif.* — *Fiche d'observation: La vanesse des orties.* — *Problèmes pour les petits.* — D. J.: *Exercices sur quelques verbes irréguliers au présent.* — *Tempête de sable aux U. S. A.* — H. R.: *Heidi, brodeuse d'Appenzell.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

POUR LE 18 MAI

Il est tard... mais pas encore trop tard pour commander le journal : « La jeunesse et la paix du monde ».

Chèques postaux I-974 — Union mondiale de la Femme, 37, Quai Wilson, Genève. (15 cts le numéro, 13 fr. 50 le cent, port en plus.)

VAUD

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES, EMPLOYÉS ET OUVRIERS DE L'ÉTAT DE VAUD

Le 24 avril s'est tenue l'assemblée ordinaire des délégués de la Fédération. Après que M. Reymond eût donné lecture du procès-verbal de la réunion précédente, le président C. Freymond présente son rapport annuel résumant l'activité de la Fédération. Rapport très bien construit, fort intéressant et très applaudi. Le caissier Ch. Laurent présente les comptes qui sont acceptés. La cotisation annuelle reste fixée à 1 fr. 50 par membre, avec la réserve que les grandes associations pourront être appelées, le cas échéant, à verser une contribution globale extraordinaire.

M^M. C. Freymond et A. Margot, avocat, sont confirmés de façon unanime dans leurs fonctions de président et de secrétaire central.

Des renseignements sont communiqués concernant: 1. La nouvelle classification des fonctions; 2. L'entrée dans les nouveaux traitements 48, et, 3. Les travaux de la Commission paritaire.

M. Post, maître aux Gymnases cantonaux, fait connaître à quel stade sont parvenues les études de la sous-commission Chuard qui a préparé un projet de nouvelle caisse de retraite.

Signalons que la fin de la réunion fut honorée par la présence de M. le conseiller d'Etat Nerfin qui exposa avec bonhomie et clarté les décisions et les soucis de son département. Chacun des 4200 membres de la Fédération recevra un avis indiquant sa fonction et son traitement. Cette fiche ne comprendra pas l'allocation pour charges de famille qui est néanmoins maintenue.

A. Chevalley.

CONFÉRENCE R. COUSINET

D'ores et déjà réservez votre après-midi du samedi 29 mai. Ce jour-là, sous les auspices de la Société vaudoise de Travail manuel et Réformes scolaires, vous pourrez entendre le célèbre pédagogue français parler du

Travail par groupes.

Ce sujet d'actualité, que beaucoup de maîtres appliquent avec succès ici et là, revêt une grande importance dans le cadre de l'école active. Ce sera une aubaine de l'entendre traiter par un spécialiste, qui est resté un praticien.

Morges. *Assemblée de printemps* : vendredi 21 mai à 17 h. 30 à la Couronne.

Kohler, membre du C.C., exposera objectivement la question de nos traitements et de notre retraite. Chacun se doit d'être présent.

Chœur mixte : chaque lundi à 17 h. 30 (Central).

« *Stamm* » : pas de séance en mai ; la prochaine le vendredi 11 juin à 17 h. (Couronne).

Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE
RÉFORMES SCOLAIRES

Le Comité remercie beaucoup tous ceux qui lui ont envoyé du matériel destiné à une maison de rééducation de Metz, s'excuse de ne pouvoir répondre individuellement à chacun et a le plaisir d'annoncer que deux envois successifs sont partis. De quoi faciliter un peu la tâche difficile de nos collègues de là-bas !

GENÈVE

CONVOCATIONS

Mercredi 26 mai, **séance plénière** sur le cinéma scolaire. (Convocation au prochain Bulletin.)

* * *

Lundi 24 mai, à 20 h. 30, à l'Université, sous le patronage de la **Fédération de l'enseignement**, l'Union du corps enseignant secondaire organise, avec l'Association Pro Familia, une conférence de M. *Cohen-Séat*, de Paris :

Le film et son spectateur.

Le conférencier examinera surtout les effets du film sur l'enfant et l'adolescent.

Tous les membres du corps enseignant genevois sont invités à assister à cette conférence sur un sujet si actuel.

U. I. G. - MESSIEURS

COGESTION

Voici le texte de l'avant-projet soumis à l'examen du Département par l'U.I.G. Rappelons que ce texte a été examiné en comité mixte (U.I.G. - U.I.G. - U.A.E.E.) ; il comprend les modifications proposées par les membres du corps enseignant et retenues par l'assemblée de l'U.I.G. après examen.

M.

AVANT-PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1. Il est institué une commission paritaire de gestion de l'enseignement primaire. La commission est nommée pour 3 ans et renouvelée 6 mois après les élections au Conseil d'Etat.

2. *Composition.* La commission se compose :

- a) de 6 membres permanents dont trois sont désignés par le Département et trois par les associations du corps enseignant (enseignement primaire dames, enseignement primaire messieurs, enseignement enfantin), selon le mode majoritaire ;
- b) de 10 délégués extraordinaires dont cinq sont désignés par le Département et cinq par les associations du corps enseignant, à raison d'un délégué du Département et d'un délégué des associations pour :
 - l'enseignement rural,
 - l'enseignement spécial garçons,
 - l'enseignement spécial filles,
 - les classes de fin de scolarité garçons,
 - les classes de fin de scolarité filles.

Les délégués extraordinaires ne sont convoqués que si leur présence est nécessaire.

La commission constituée extraordinairement comprend toujours une part égale de représentants du Département et des associations.

3. *Présidence. Secrétariat.* La commission élit elle-même son président au scrutin secret au cours de sa séance d'organisation. Le président est élu pour une année et il est immédiatement rééligible. Les charges de rapporteur et de secrétaire sont réparties entre les membres de la commission au cours de cette même séance. Le Département met à la disposition un sténographe officiel chargé d'établir les procès-verbaux.

4. *Compétences.* Toutes les questions intéressant l'enseignement primaire sont du ressort de la commission qui propose, examine et tranche consultativement. Elle présente sur chaque objet un rapport au président du Département de l'instruction publique.

La commission est consultée obligatoirement pour toutes modifications ou adjonctions aux :

- plans d'études,
- horaires,
- cahiers des charges des titulaires de classes,
- échelle des traitements,
- règlement du concours de stage, ainsi que pour les nominations et exclusions,
- les constructions et transformations de bâtiments scolaires,
- les questions de fournitures,
- l'élaboration des manuels scolaires.

Elle est consultée facultativement sur les autres points. La consultation devient obligatoire si la majorité des associations et des membres du corps enseignant le demande.

5. *Convocation.* La commission se réunit au cours du premier trimestre de l'année civile sur convocation envoyée à chacun de ses membres 15 jours à l'avance pour établir le programme de son activité. Elle peut en tout temps être convoquée à la requête d'une association ou par décision du Département de l'instruction publique. Dans ce dernier cas, la convocation doit être envoyée 3 semaines à l'avance et porter un ordre du jour détaillé. Le Département est chargé de l'envoi des convocations.

6. *Dispositions transitoires.* Un premier essai est prévu pour la durée d'une législature. Passé ce temps, de nouvelles dispositions pourront être prises en commun, sur le vu des expériences faites.

COMMUNIQUÉ

La Colonie de vacances « Vivre », pour son nouveau domaine au-dessus d'Arzier, demande pour le séjour juillet-août d'une cinquantaine de petits colons : un surveillant-chef et deux surveillantes aimant particulièrement les petits de 6 à 8 ans. S'adresser au président, M. Laederrach, école des Casemates, Genève.

NEUCHÂTEL

LES HOMMES CHANGENT, LES REVENDICATIONS SUBSISTENT

Avec la stabilisation des traitements qui ne doit plus se faire attendre longtemps, il sera procédé à la mise au point du statut général des fonctionnaires cantonaux. La S.P.N., comme les autres groupements, sera sans doute invitée à formuler ses vœux et propositions dans ce domaine. Il n'est pas dans mon intention d'empiéter sur les revendications que le C.C. pourra présenter au moment opportun ; il en est une, cependant, sur laquelle je me permets d'insister, car elle fut un des premiers postulats des fondateurs de notre société. Il s'agit du droit de représentation du corps enseignant au sein des commissions scolaires.

Voici ce qu'on peut lire à ce sujet dans le volume publié en 1910 à l'occasion du cinquantenaire de la S.P.N., à propos de l'article 12 du projet de loi scolaire de 1872, article qui prévoyait l'incompatibilité des fonctions d'instituteur avec celles de membre d'une commission d'école.

Dans un rapport adressé à la commission du Grand Conseil, à la suite d'une assemblée générale tenue à Corcelles, le Comité central s'exprimait en ces termes :

« Nous croyons les fonctions d'instituteur compatibles avec le mandat de membres d'une commission scolaire. Nous pensons qu'en lui donnant le droit d'en faire partie (comme c'est le cas dans plusieurs cantons) avec voix consultative, on sanctionnera une mesure très utile à l'éducation. En effet, qui est mieux placé que lui pour discuter toutes les questions se rapportant à l'école, programme, discipline, méthodes, manuels ? Nous formulons notre demande au point de vue du droit et de la justice. »

C'était le 13 janvier 1872. Comme c'était à prévoir, les législateurs d'alors ont, à une forte majorité si ce n'est à l'unanimité, écarté la légi-

time réclamation des régents. Et aujourd'hui, après soixante-seize ans, la question est encore pendante. Il faut dire pourtant que certaines commissions scolaires admettent régulièrement à leurs séances une représentation du corps enseignant qui y a voix consultative dans les questions d'ordre pédagogique. Mais cette représentation est purement facultative; elle est considérée comme une concession, une faveur qu'on accorde et qu'on peut retirer; ce n'est toujours pas un droit constitué par une disposition légale; il serait souhaitable qu'elle le devînt.

S. Z.

JURÁ

UNE PUBLICATION JURASSIENNE

C'est celle relatant le centenaire de la Constitution fédérale de 1848, rédigée par M. le Dr V. Moine, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, sur mandat de la Direction de l'Instruction publique. Elle sera distribuée gratuitement à tous les membres du corps enseignant ainsi qu'aux écoliers primaires et secondaires de 7e à 9e année, aux élèves des gymnases des écoles normales, des écoles professionnelles et enfin des cours postsecondaires. Ce fascicule rendra certainement des précieux services aux maîtres chargés d'enseigner l'histoire et l'instruction civique. Il serait même souhaitable que tous les jeunes citoyens ayant 20 ans durant l'année la reçoivent également. On jette cette idée pour ce qu'elle vaut; avec l'espoir qu'elle suscitera quelques échos...

COMMUNIQUÉ

Ensuite de la démission du titulaire,

l'ECOLE PROTESTANTE DE SIERRE (Valais)

cherche une institutrice ou un instituteur, célibataire ou marié, protestant, possédant un diplôme suisse. Il s'agit de donner l'enseignement en français à tous les degrés de l'école primaire (programme vaudois), dans une classe de 30 à 35 élèves. Entrée en fonction début de juin ou fin août. Traitement et conditions à convenir. Un petit logement moderne avec tout le confort est assuré. On engagerait éventuellement un remplaçant pour quelques mois.

Offres avec références à M. A. RICHON, ing., président de la Paroisse protestante de Sierre, « Sous-Géronde », CHIPPIIS (Valais).

SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL

COURS NORMAL 48 : GENÈVE

Cours préparatoire 1 (techniques élémentaires, degrés inférieurs).

Cours cartonnage 3 (perfectionnement).

Par suite du nombre insuffisant d'inscriptions pour ces deux cours, la direction en envisage la suppression.

Inscriptions éventuelles à envoyer **d'urgence** à la direction du Cours Normal, L. Dunand, Miremont 31 bis, Genève.

Si vous n'êtes pas encore inscrits, profitez de l'occasion! Si vous l'êtes, amenez un (ou une) collègue à envoyer son bulletin. Il serait dommage que ce cours vous « passe sous le nez »!

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOTRE GUILDE DE DOCUMENTATION

Chaque courrier apporte à notre nouvelle administration des adhésions nombreuses. Qu'on se dise bien qu'en tout temps on peut s'inscrire auprès de M. Clavel, à Villars-Tiercelin : a) comme membre de la Guilde (avec versement unique de 5 fr. à notre compte de chèques II/1948) ;

b) comme abonné sans versement initial.

Prochainement sortiront de presse les brochures suivantes :

No 22. *La mesure du temps* (24 p.), par P. Borel.

No 23. *Nos C.F.F. — économie, histoire, civisme* — (48 p.), par M. Chantrens.

No 19. *Images du passé — textes pour servir à l'initiation à l'histoire, choisis par D. Jeanguenin* — 24 p.

Nous espérons pouvoir présenter dans 15 jours une publication plus importante que le corps enseignant accueillera certainement avec joie.

Rappelons que les brochures et les fiches suivantes restent à disposition :

1. *Le fer* ; 2. *Le moteur à explosion* ; 6. *Plateau des Franches-Montagnes* ; 7. *L'industrie horlogère* ; 8. *La couleur à collier* ; 9. *Végétation au bord d'un lac* ; 11. *Nos fruits* ; 12. *Le style baroque* ; 13. *Le jeu des pronoms* ; 14. *Le vélo* ; 15. *La vigne* ; 16. *L'Amérique du Sud* ; 17. *Les grandes découvertes* ; 18. *Le canton du Tessin* ; 21. *Des cavernes aux cathédrales* (avec 16 fiches de dessins). 127 fiches pour l'initiation à l'étude des fractions ordinaires.

Toutes les commandes et les demandes de renseignements sont à adresser à M. Clavel à Villars-Tiercelin.

LE STYLE AFFECTIF (Voir « Educateur » Nos 7 et 9)

VII. LE LANGAGE IMAGÉ EXPRESSIONS ET PROVERBES

Il serait vain de dire ici tout ce que le langage affectif doit aux expressions populaires. Sous une forme ramassée et savoureuse, les proverbes sont l'image de ce bon sens solide, quoique peut-être un peu court, de la vie provinciale française.

Exercice 1

Expliquer les expressions suivantes, puis les employer dans un court paragraphe justificatif.

Exemple : *Tu rentres à des heures impossibles, tu mens, tu fais mille sottises, tu vagabondes ! Ah ! mon garçon, tu files un mauvais coton !*

1. Avoir les yeux plus gros que le ventre.

2. Prendre des vessies pour des lanternes.

3. Faire la petite bouche.
 4. Rire dans sa barbe.
 5. Avoir les dents longues.
 6. Mettre la main à la pâte.
 7. Voler de ses propres ailes.
 8. Avoir le diable au corps.
 9. Filer un mauvais coton.
 10. Avoir du travail par-dessus la tête.
- etc., etc.

Il serait utile ici encore de dresser dans le cahier de vocabulaire une liste de ces expressions, qu'on compléterait chaque semaine, le samedi par exemple.

Exercice 2

Trouver l'expression, le proverbe qui manque.

1. Je te conseille d'acheter cette estampe. C'est une rareté, l'occasion ne se représentera plus. Il faut saisir... (*la balle au bond*)
2. Pauvre type ! Il n'a pas un mot à dire à la maison ; c'est Madame qui commande, qui décide de tout. Il est vraiment sous ... et elle le mène ...
3. Ainsi du premier coup, il est tombé sur la plus belle bête de la foire. Il a vraiment... (*du flair*) et le coup d'œil... (*américain*)
4. Tu n'as pas besoin de t'inquiéter ! Tu lui expliqueras que tu es tombé, que tu as réparé ton pneu et ma foi que tu arrives quand tu peux ! Il n'insistera pas. Cette fois encore tu passeras... (*entre les gouttes*)
5. On s'attendait à le voir pétillant d'esprit. Nous avons été bien déçus : malgré nos efforts pour le dérider, il n'a pas... (*desserré les dents*) de toute la soirée.
6. Tout le monde m'accablait de questions ; je rougissais, je bégayais, ne sachant que dire, que répondre. J'étais vraiment... (*dans mes petits souliers ; sur des charbons ardents, etc.*)
7. C'est une famille nombreuse : ils ne mangent pas toujours à leur faim. Aujourd'hui par exemple, ils n'avaient rien à se mettre sous la dent. Ah ! on peut vraiment dire qu'ils..., *tirent le diable par la queue*.
8. Voilà donc où tous tes embarras nous ont menés ! Ecrire, se démener, frapper aux portes, pour se retrouver au point de départ, pour être... (*Gros-Jean comme devant*)

VIII. L'ÉNUMÉRATION

L'énumération a une valeur oratoire et une valeur de pittoresque. La série des détails qu'elle offre convainc et persuade l'interlocuteur et donne à la phrase vie et couleur.

« *La cavalerie prussienne, fraîche venue, s'élançe, vole, sabre, taille, hache, tue et extermine.* » (Hugo)

Exercice 1

Imiter pour d'autres circonstances la forme des énumérations suivantes :

1. Ecoute leur propos : il n'est rempli que de cravates que portent les maîtres, de nœuds de ruban, de bagues, d'affiquets, de fitrepis, de bêtises et de rapportages. (Ph. Monnier)
2. C'est moi qui ai une chic « corna » : neuve, légère, lisse, brillante, noire et grise, avec de petites veines blanches... un beurre, quoi ! (Monnier)
3. Elles ont peur de tout, des éclairs, des précipices, des chenilles, des crapauds, de la nuit. (id.)
4. Tu ne l'as plus ! Remplace-la, trouve-la, fabrique-la, arrange-toi ! Trotte et ne raisonne plus ! (J. Renard)
5. Le rôtiisseur vous donne la chair et la volaille, le cuisinier, les gelées, les sauces, les ragoûts ; le pâtissier, les pâtés, les tourtes, les entrées et les desserts. C'est bien commode ! (A. France)
6. Trimer, bûcher, bêcher, piocher, on ne peut pas toujours trimer. Qui trime toujours ? Qui ? Qu'on m'en montre un, un seul ?... (Monnier)

Exercice 2

Faites des énumérations.

1. Pour parler de la poche de l'un de vos camarades toujours pleine d'objets hétéroclites. (Succession de noms)
2. Pour parler des qualités d'un bon chien. (Succession de qualificatifs)
3. Pour raconter un petit accident. (Succession de verbes)

Exercice 3

Compléter les énumérations suivantes :

1. Il prépare son fusil, ..., ..., ... et le coup part. (*épaule, vise, presse la détente*)
2. Je me hisse sur la pointe des pieds, ..., ..., ... et détail à toutes jambes (*observe l'horizon, hume le vent, tends l'oreille*)
3. ..., ..., ..., ..., enfin donne-toi donc un peu de mouvement ! (*Bouge, marche, cours, saute*)
4. Qu'elle était laide notre nouvelle demeure ! ..., ..., ..., rien qui pût charmer notre âme enfantine. (*froide, impersonnelle, banale*)
5. Les ..., les ..., les ..., les ..., tout notre mobilier devait être vendu.

IX. LA RÉPÉTITION

Comme l'exagération, la répétition est un des premiers procédés de l'éloquence enfantine. L'intonation corrige la monotonie apparente de la phrase :

« *Mais, si tu savais : on a ri, on a ri, on a ri !* » (entendu dans la rue)

Exercice 1

Imiter dans leurs formes les phrases ou les paragraphes suivants :

1. C'est du blé !... Seigneur Dieu !... du bon blé !... Laissez-moi que je le regarde ! (Daudet)
- Imitation : *C'est lui !... Est-ce possible ?... C'est bien lui ! Qu'il vienne ici que je le contemple !*

2. Par là-dessus, un grand ciel de satin bleu, oh ! mais si bleu. (Daudet)
3. Quel bruit, Honorine !
— Du bruit, du bruit ! s'écrie Honorine. Le beau malheur que je fasse du bruit ! Un peu plus je me rôtissais ! (J. Renard)
4. Vous vous fichez du monde ! Citez-les donc un peu vos sept consommations. Non, mais citez-les donc, qu'on voie ! (Courteline)
5. Que diable ! toujours de l'argent ! Il semble qu'ils n'aient rien autre chose à dire ! de l'argent ! de l'argent ! de l'argent ! Ah ! Ils n'ont que ce mot à la bouche : de l'argent, toujours parler d'argent ! Voilà leur épée de chevet : de l'argent ! (Molière)
6. « Approchez ! dit Makoko aux deux chiens. Approchez ! Je vais vous montrer une oreille de chat comme vous n'en avez jamais vu... une oreille immense, une oreille d'âne ! » (Pérochon)

Exercice 2

Répliquez aux paroles suivantes. Utilisez des répétitions :

1. Puis-je rester encore un moment dehors, papa ?
Exemple de réponse : « — Dix minutes, pas davantage, Jean-Paul, dix minutes ! »
2. Ma parole, je crois bien qu'il se met à pleuvoir !
3. Tu te moques de moi ! Montre-moi donc où tu as été blessé !
4. Monsieur, auriez-vous peut-être un petit emploi pour moi ?
5. Saluez de ma part votre père, jeune homme !
6. Pourquoi prétendez-vous n'avoir rien vu ? Tout le monde déclare que vous étiez sur les lieux au moment du crime !
7. Arrêtez ! Arrêtez ! Vous voyez bien que la route est barrée !

X. LES TERMES DU CRU, L'ARGOT

LES PROVINCIALISMES

Certains mots, certaines tournures, quoique « non françaises », expriment avec plus de précision ou de vigueur la pensée que le vocable ou l'expression académiques correspondants. Il ne faut pas hésiter à les employer surtout dans le langage parlé. Ils ont droit de cité dans les ouvrages des meilleurs auteurs. Il serait bien vain de se montrer plus royaliste que le roi. Que les puristes relisent à ce sujet le chapitre de « Mon village » où Philippe Monnier défend avec tant de bon sens et de saveur le parler local. Dans la langue écrite, ces mots ou ces expressions s'écrivent entre guillemets ou en italique.

Exercice 1

Rétablissez dans les phrases suivantes le français correct. Comparez, trouvez d'autres formes.

1. Ce que je vais me faire *ceriser* en rentrant ! (Pergaud)
Français correct : *Ce que je vais me faire gronder en rentrant !*
(moins vigoureux)

Essayez de trouver autre chose :

— *Quelle algarade, quelle sermonce, je vais recevoir en rentrant!*
(inemployable, trop savant!)

Dans l'argot de chez nous :

— *Ce que je vais me faire eng...* (grossier, à exclure) *enguirlander, astiquer.*

Cherchons une forme correcte, vigoureuse :

— *Ce que je vais me faire secouer en rentrant!*

— *Quel sermon je vais entendre en rentrant!*

Ainsi, en partant des expressions incorrectes, vulgaires ou grossières, nous pouvons élaborer une leçon de langage vivant qui intéresse l'enfant.

Etudiez de même les phrases suivantes :

2. Gam, en voilà un *chic* maître ! Et puis, *rudement fort* tu sais. Y a mon parrain qui m'a dit qu'il leur avait fait à la Société des Arts une communication sur les infusoires *salement* bien faite. (Monnier)
3. Je les vois encore avec leurs habits troués. Il faisait *une cramine de la métzance*. Quelle pitié ! A peine arrivés, les voilà, comme toujours, qui vont *taguenatzer* au buffet du pain. (Cérésole)
4. Je lui ai dit : « C'est que je suis pressée. » Il m'a répondu : « Allez *seulement*. » Alors, n'est-ce pas ? J'ai été quand même un *peu chif-fonnée*, et je suis partie en avant : comme s'il n'avait pas des jambes et de meilleures que moi ! Seulement, *il fait le fier*. (Ramuz)

Exercice 2

Dans les phrases suivantes, toutes issues de conversations entendues, les mots en italique sont soit des vocables au sens pervers, soit du mauvais argot. Corrigez-les :

1. Va le voir ! Il est *fantôme*, ce film !
Correction : Il est magnifique, désopilant, admirable, effrayant, remarquable, exceptionnel, etc. (donner un adjectif qui précise un sens ou un autre)
2. C'est *phéno* ! (merveilleux). On peut prendre ce *truc* par n'importe quel bout. (ce stylo)
3. C'est là qu'il y en a des *bonards* livres !
4. Il a mis des *vaches* pantalons et une *méchante* pochette !
5. As-tu *zieuté* cet arrêt de Ballabio ?
— *Formid ! Tu peux y aller !*
6. T'es *costaud*, en dictée, *tes colles* ?
7. Laisse-le donc lâche ! T'es pas un peu *sonné de roiller* comme ça sur un petit !
8. On va se faire *drôlement avoir*, *j'aime mieux te dire !*

G. Annen.

FICHE D'OBSERVATION - Fin mai-début de juin

(Etablie d'après E. Altherr, Zoologie p. 102 - Payot & Cie)

LA VANESSE DES ORTIES

Récolte les petites chenilles noires qui vivent sur les orties. Fais-en deux lots que tu places l'un dans un bocal au frais et à l'ombre, l'autre dans un bocal au soleil et au chaud.

Mesure chaque semaine la grandeur des chenilles et établis deux courbes de croissance (graphique). Ecoute le bruit que font les chenilles en mangeant. Passe la main au-dessus de la colonie et observe leurs mouvements d'ensemble.

Prends une chenille et immobilise-la un instant ; regarde le liquide qu'elle dégorge.

Observe à la loupe les différentes pièces buccales et dessine-les.

Observe aussi les yeux ; les facettes sont-elles d'égale grandeur ?

Efforce-toi de découvrir les trous (stigmates) par lesquels les chenilles respirent.

Prends une ou deux chenilles qui paraissent boudier la nourriture et isole-les ; observe leurs mues, la manière dont elles se débarrassent de leurs peaux.

Où les chenilles vont-elles se fixer pour se transformer en chrysalides ?

Comment se suspendent-elles ?

Quelle est la couleur, la forme de la chrysalide ?

Peut-on deviner le papillon ?

Dès les premières éclosions, transporte les chrysalides au frais pendant quelques jours ; la sortie des autres papillons sera ainsi retardée.

Après quelques jours, transporte brusquement les chrysalides au chaud ; tu pourras alors observer les éclosions.

Au moment de la naissance du papillon, note le développement des ailes.

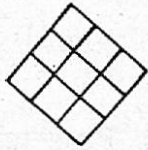
Observe les modifications qui se produisent pendant l'heure qui suit l'éclosion.

Il se peut que quelques chenilles ne se transforment pas en chrysalides ; vous voyez sortir de leur corps des asticots blancs qui tombent sur le sol et se transforment en pupes brunes. Conservez ces pupes 10-15 jours et observez les mouches qui en sortiront.

Merci

très sincèrement à tous les membres du corps enseignant (en particulier aux dévoués collaborateurs des grands bâtiments scolaires) qui s'efforcent de gagner un toujours plus grand nombre de lecteurs à « L'Ecolier Romand » et à « L'Ecolier Romand pour les Cadets ». Les inscriptions sont acceptées en tout temps. Le concours sur Fribourg est ouvert jusqu'au 5 juin.

PROBLÈMES POUR LES PETITS



Combien faut-il de baguettes pour construire 3 figures ?



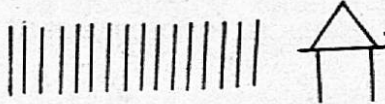
J'ai partagé 7 poires par la moitié. Combien ai-je de morceaux ?



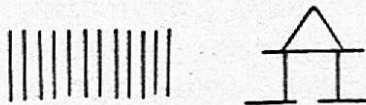
Combien faut-il de bâtonnets pour faire 3 figures.



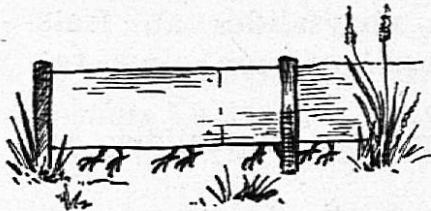
Combien faut-il de bâtonnets pour faire 4 dessins ?



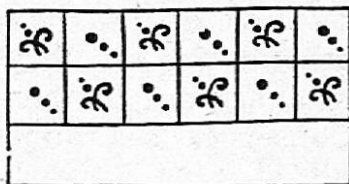
Combien me restera-t-il de bâtonnets quand j'aurai bâti 3 maisons.



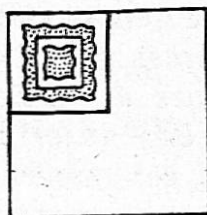
Combien me manque-t-il de bâtonnets pour monter 2 maisons.



Combien y a-t-il de poulets derrière cette palisade ?



Combien de carrés pourrait-on encore broder ?



Combien de carrés ne sont pas encore brodés ?

EXERCICES SUR QUELQUES VERBES IRRÉGULIERS AU PRÉSENT(programme de 3^{me} année)*Le verbe LIRE*

papa ... un journal
je ... une lettre
vous ... une affiche
mes camarades ... des livres
tu ... un almanach
nous ... des brochures

*Le verbe LIRE***A chacun son journal !**

je ... « L'Écolier Romand »
tu ... « La Suisse »
ma grande sœur ... « La Mode d'aujourd'hui »
nous ... « L'Illustré »
vous ... « Le Radio »
mes parents ... « La Tribune »

Le verbe ÉCRIRE

j'... proprement
tu ... trop gros
Jeanne ... bien
nous ... sans taches
vous ... trop appuyé
Alain et Jean-Jacques ... lentement

*Le verbe ÉCRIRE***Vite, préparons notre plume !**

nous ... des fiches
René ... un exercice
j'... une poésie
vous ... une dictée
tu ... une copie
Paulette et Janine ... une composition

*Le verbe PRENDRE***Il pleut !**

je ... mon parapluie
tu ... ta pèlerine
elle ... son manteau de pluie
nous ... notre capuchon
vous ... vos caoutchoucs
elles ... leurs bottes

TEMPÊTE DE SABLE AUX U. S. A.

(érosion par le vent)

Aux E.-U., certaines prairies — où l'herbe à buffles poussait drue — ont été imprudemment labourées par des fermiers désireux d'accroître sans cesse la surface de leurs cultures. Rien ne résiste alors à la force du vent qui soulève et emporte la bonne terre pour l'amonceler ailleurs en dunes écrasantes.

Des milliers de kilomètres carrés ont été ainsi rendus stériles et des fermiers par dizaines de milliers ont dû quitter ces terres. Voici une description émouvante de ces tempêtes de terre :

Un soir, du côté du couchant, au sommet de la colline de l'Oie, un plumet de sable blanc s'élève, flotte et, très vite, s'abat...

Rien qu'un tourbillon de poussière, mais il annonce le vent, mais pas seulement le vent, il annonce une sécheresse et prédit l'assaut du sable, je veux dire de la terre. La terre des autres, de ceux qui, ayant fait fortune, abandonnèrent leurs champs pour retourner à la ville. Terre qui nous tombe dessus sans crier gare et qui vient de loin.

Que feriez-vous à notre place ? Il n'y a rien à faire, que rentrer les bêtes, bâcher les tracteurs, clouer des planches contre les fenêtres et les portes, boucher le puits, remplir d'eau tous les seaux disponibles et les aligner dans la cuisine. Laisser la femme prier et les enfants poser des questions : « Pourquoi le chien rase-t-il les murs ? Pourquoi y a-t-il tant d'oiseaux morts qui ont l'air de petites croix dans la poussière des chemins ?... »

Mais ils sont trop jeunes pour lire les signes familiers. Ils ont oublié Jimmy, notre aîné, mort il y a 4 ans, dans la soupente, « les poumons pleins de silice », a dit le docteur. C'était notre premier ouragan, l'air était poison, mais nous ne le savions pas. Et voilà qu'un jour, nous constatons qu'il faisait sombre en plein midi, que les vitres se couvraient lentement d'une vilaine peau brune que vous ne pouviez nettoyer à l'aide d'un chiffon, mais qu'il fallait enlever au grattoir...

Avant que se lève la grande tempête, on remarque comment les bêtes, les insectes, se terrent ou se cachent. On dirait même que les choses nous délaissent, je veux dire les pierres, les feuilles des arbres. Comme si un masque recouvrait nos biens. Comme si nos champs n'étaient plus qu'une mince carapace.

Et, dans le ciel qui devient à chaque minute plus hostile, il y a cet œil blanc du soleil que nous regardons avec angoisse, mais qui ne nous voit déjà plus.

Seulement voilà, nous n'avons pas assez d'arbres. Nous aurions pu nous appuyer à leurs troncs, leur parler comme à des hommes, les écouter souffrir, entendre notre souffrance en eux. Nous n'avons pas assez d'herbe. Nous aurions entendu soupirer sa prière du soir et l'aurions vue secouer ses millions de gouttes de lumière. Pas d'arbre et si peu d'herbe. Donc pas d'alliés dans cette bataille contre la terre. Telle fut notre imprévoyance...

On se barricade dans la maison. Sur la table de la cuisine, il faudra placer les masques dont nous recouvrirons nos visages si nous nous hasardons au dehors. Les lampes seront allumées et nous devons attendre. Or, attendre, lorsque tout meurt autour de soi, c'est un peu comme si l'on saignait goutte à goutte.

Lorsque le sable vient, il glisse et rampe. C'est la terre des autres qui approche à pas hésitants, la terre déguenillée, la loque qui pue, qui traîne sur les fermes, tapie dans l'ombre, ses festons mortels.

Bientôt vous verrez des langues de sable se glisser sous la porte. Il en tombe du plafond, il en coule sur le fourneau, comme un collier qui se défait, il en vient de partout, d'en haut, d'en bas, en flèches, en spirales, en éventails, en guirlandes.

Vous vous sentez pris d'une soif épaisse, amère. Vous soulevez le couvercle qui protège un des seaux d'eau, la surface du liquide est déjà grise et grasse.

Tout ce que vous touchez crisse...

Il faut dormir, la tête sur la table. Demain, au lieu de nos sillons, nous trouverons des dunes.

D'après *F. Auberjonois* (Mon village U.S.A.).

DEGRÉ MOYEN : LECTURE GÉOGRAPHIQUE

HEIDI, BRODEUSE D'APPENZELL

La langue hors de la bouche — signe d'admiration — la petite Heidi regarde sa mère travailler. Celle-ci, après les soins du ménage, s'est installée devant son tambour de brodeuse, dans la claire chambre familiale dont une paroi est toute en fenêtres. Et, sur la mousseline bien tendue, s'épanouissent lentement les corolles aux teintes éclatantes d'un bouquet de fleurs des Alpes. La brodeuse n'a pas de modèle sous les yeux ; elle n'a pas même tracé de dessin au crayon sur le tissu. L'aiguille à la main, elle suit son inspiration. Elle est moins une ouvrière qu'une artiste.

« Que c'est beau ! » pense Heidi.

— Maman, je voudrais aussi broder.

— Toi ? Mais tu es trop petite !

— Mais non, je suis grande. J'aurai bientôt cinq ans !

Un cerceau en guise de tambour, un carré de toile grossière, une aiguille, du fil rouge ou vert, il n'en faut pas plus. Et voilà la petite Appenzelloise à l'ouvrage. Elle est bien maladroite d'abord ; mais de jour en jour sa main s'affermi. A l'exemple de sa mère, sans modèle, elle dessine sur le tissu des fleurs et des arbres, des animaux et des personnages, des cercles, des ovales, des losanges, des volutes, des lignes entrecroisées. Après des années de travail et d'application, elle est devenue une vraie brodeuse. Quelle joie le jour où, pour la première fois, un marchand de St-Gall accepte une de ses pièces pour la revendre à un magasin de Londres ou de New-York !

* * *

Des années ont encore passé. Heidi s'est mariée, est devenue maman. Entre les travaux du ménage, elle reprend son tambour de brodeuse.

Un jour son mari, qui est allé à la foire d'Hérisau pour y vendre une génisse, en rapporte une nouvelle étonnante. Un fabricant saint-gallois a inventé une machine qui brode vingt fois plus vite qu'une ouvrière avec son aiguille. Il suffit, paraît-il, de promener une tige de fer sur un dessin, et la machine reproduit ce dessin sur le tissu à une vitesse incroyable.

Heidi s'inquiète, et avec elle toutes les brodeuses du pays d'Appenzell. Cette machine ne va-t-elle pas tuer la broderie à la main ? Pourront-elles encore vendre leurs produits ? Si oui, à quel prix ? Ou devront-elles quitter la maison familiale pour aller travailler en fabrique ?

La nouvelle machine se répand rapidement dans tout le pays de la broderie, à Saint-Gall, dans les Rhodes Extérieures, dans le Toggenbourg, en Thurgovie, dans le Rheintal, même dans le Vorarlberg, de l'autre côté de la frontière. On l'installe dans les fabriques, on la transporte au prix de mille peines jusque dans les fermes les plus reculées des montagnes.

Cependant les craintes de Heidi se révèlent injustifiées. Si la clientèle modeste achète les broderies faites à la machine, les femmes riches préfèrent les pièces faites à la main, plus chères, mais plus soignées, et dont chacune est un exemplaire unique, qui ne ressemble exactement à aucun autre, ainsi qu'une œuvre d'art.

* * *

Et c'est même l'âge d'or de la broderie qui commence. On travaille à la main dans les Rhodes Intérieures, à la machine dans des centaines de fabriques et des milliers de fermes des autres régions. Les produits, concentrés dans les grands comptoirs de St-Gall, sont réexpédiés dans toutes les parties du monde, mais surtout en Angleterre et aux Etats-Unis. Vers 1910, la broderie devient la plus importante des industries suisses ; elle occupe cinquante, soixante, septante mille personnes — plus que l'horlogerie, plus que la construction des machines, plus que le tissage de la soie et du coton. Elle vend certaines années pour deux à quatre cents millions de francs à l'étranger.

* * *

Mais hélas ! Cette magnifique prospérité ne dure pas. Un Suisse établi à New-York a inventé une machine encore plus extraordinaire que l'autre : une machine qui brode toute seule. Il suffit de la mettre en train, ce que peut faire le premier manœuvre venu, dépourvu d'adresse et de goût. Des pays qui n'avaient ni brodeurs ni brodeuses professionnels installent de grandes fabriques de broderie, qui font aux nôtres une terrible concurrence. Et puis la mode a changé ; les robes

et la lingerie des dames sont devenues toutes simples, sans appliques de broderie, sans garnitures de dentelle. Et la guerre survient, et puis une longue crise économique. Les gens sont appauvris, ils n'ont plus d'argent à mettre aux produits de luxe.

Les fabriques saint-galloises et appenzelloises, les unes après les autres, doivent se fermer ou congédier du moins une partie de leur personnel. Dans la plupart des fermes, le cliquetis des métiers à broder s'est tu.

— Grand-maman, dit à Heidi devenue vieille sa petite-fille Frida, veux-tu m'apprendre à broder ?

— A broder, ma petite, à ton âge, déjà ?

— Mais j'ai bientôt cinq ans.

— Je veux bien t'apprendre à broder, parce qu'il n'y a pas de travail plus beau. Mais c'est aujourd'hui un métier plus difficile qu'autrefois. Il ne faut livrer que du travail parfait, si on veut parvenir à le vendre.

H. R.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement 1947. —

Mouvement éducatif. Genève, Publications du Bureau international d'Éducation, No 101. 24 × 16. 280 p. Prix : 15 frs suisses.

L'Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement paraît pour la neuvième fois et contient, comme d'habitude, les rapports des différents pays sur le mouvement éducatif de l'année écoulée. Ces rapports ont été recueillis à l'occasion de la Dixième Conférence internationale de l'Instruction publique, convoquée à Genève en juillet 1947, et qui, pour la première fois, a été organisée en commun par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture et le Bureau international d'Éducation, dans le cadre de l'accord de collaboration signé par les deux organisations.

L'Annuaire de 1947 est marqué plus particulièrement du signe de la reconstruction effective. L'année 1946-1947 a vu plusieurs réformes éducatives faire leurs premières preuves. Du stade législatif, elles ont passé à celui de l'application pratique. Un grand nombre de gouvernements ont eu même le courage d'entreprendre cette tâche au moment où la reconstruction matérielle du pays absorbait déjà toute leur énergie. C'est ce qui rend captivante, malgré son caractère technique, cette revue succincte de l'effort pédagogique de l'après-guerre dans 42 pays. Voici quelques-unes des principales rubriques traitées dans ces rapports nationaux : réformes concernant la structure des différents degrés de l'enseignement ; modifications introduites dans l'administration scolaire et ses organes ; changements dans les programmes et les méthodes d'enseignement ; modifications introduites dans le statut du personnel enseignant, son recrutement et sa formation professionnelle ; innovations dans les services auxiliaires et extrascolaires (protection de la santé, éducation physique, cantines scolaires, enfants déficients, mouvements de jeunesse, etc.).

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVEY (850 m.)

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en
perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (G F M)

Billets collectifs au départ des
gares C. F. F. Trains spéciaux.
Fribourg, tél. 2 12 63; Bulle, tél.
2 78 85. 514

Les tramways lausannois **JORAT**

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de MONTHERON et du JORAT (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Rensei-
gnements à la direction. Tél. 3.31.41.

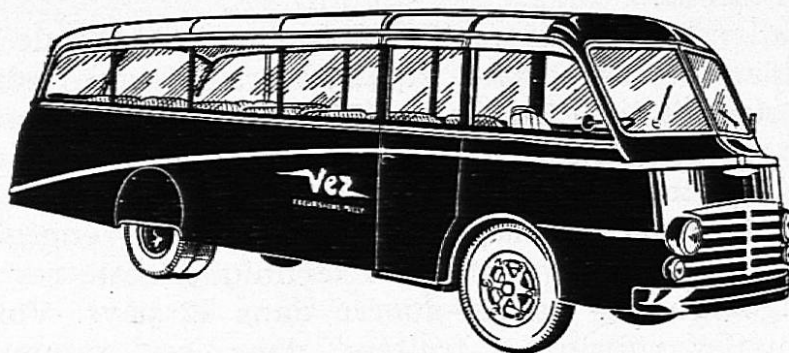
FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gothard
Col du Susten Col du Klausen

Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour
Ecoles et sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits.
Téléphone No 599 / Prix réduits pour Ecoles.

Alfred Mueller, propr.



Notre
dernier modèle
tout confort

VEZ & Fils
EXCURSIONS
PULLY

Tél. 2.35.02

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les conditions de notre tarif sont les mêmes que celles des C. F. F.

Renseignements : Ouchy — Lausanne { tél. 2.85.04
Genève, Jardin anglais { tél. 2.85.05
tél. 4.46.09

ON CHERCHE pour jeunes gens de 14-17 ans, élèves de l'École secondaire et de l'École de Commerce

PENSIONS DE VACANCES

pour 5 semaines (19 juil.-21 août) chez familles de professeur et d'instituteur. Adresser offres détaillées avec conditions au **Bureau d'orientation professionnelle**, Walchestrasse 31, Zurich.

CAFE-RESTAURANT

LA BURITAZ

Etablissement champêtre idéal pour sociétés, kermesses, écoles, etc. Situé sur la route du Mt-Pèlerin à Chexbres. Tél. 5.80.85

Ls DÉTRAZ

Buffet de la Gare LES AVANTS sur Montreux

Maison

bien organisée pour recevoir

les écoliers de passage

But idéal de promenade

Vue superbe

Grande terrasse ombragée

Se recommande :

Tél. 6.23.99 - A. GRABER, chef de cuisine

Tour de Gourze

Altitude 930 mètres

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes; accès facile par les gares de Grandvaux, Paldoux ou Cully; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande: Mme Vve A. BANDERET. Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09 Poste de Rieux s/Cully.

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grand bateau moderne Pullmann. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: RESTAURANT DU DOUBS près du lac des Brenets, tél. 3.30.79.

Pour vos courses...

La
Vallée des Ormonts

avec ses buts aussi nombreux que variés

Quelques suggestions...

*Aigle - Leysin - Lacs d'Aï
Aigle - Leysin - Pierre du Moëlle - Le Sépey
Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson
Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon
Diablerets - Palette d'Isenau*

Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer

Aigle-Leysin

et

Aigle-Sépey-Diablerets

Tarifs pour écoliers

	<i>simple</i>	<i>retour</i>
<i>Aigle-Leysin-Feydey</i>	<i>Fr. 1.25</i>	<i>Fr. 1.90</i>
<i>Aigle-Le Sépey</i>	<i>» 1.15</i>	<i>» 1.65</i>
<i>Aigle-Diablerets</i>	<i>» 1.70</i>	<i>» 2.45</i>

*Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux*

Renseignements : Aigle tél. 2.21.15 et 2.22.15

MONTREUX, 22 mai 1948

LXXXIV^e année — N^o 20

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.



- Les couleurs de l'arc en ciel sont ?...
• Chez Rochat le teinturier de Lausanne

TEINTURERIE ROCHAT S. A. LAUSANNE

24/25 AVENUE DE LA HARPE

Envois soignés partout

PHARMACIE-DROGUERIE DE L'ÉTOILE S. A.

1, RUE NEUVE

LAUSANNE

W. SCHERRER, pharmacien

Toutes spécialités

Ordonnances

Analyses

Envoi contre remboursement

A notre droguerie

rayon spécial pour les beaux arts

Tout pour la peinture

le dessin

la gravure

Renseignements et conseils, etc.